VILLAGE DE CAP-PELÉ

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION PUBLIQUE DU 10 AOÛT 2020

Présents : Serge Léger, maire
Yvonne Leblanc, maire-adjointe
Hector Cormier, conseiller
Hector Doiron, conseiller
Carole Leblanc, conseillère
Eliza Leblanc, conseillère
Stéphane Dallaire, greffier

Ouverture de la réunion à 19h00.
(38 personnes sont présentes en format virtuel).

2020-96 Proposé par Hector Cormier, appuyé de Carole Leblanc que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté**.**

ADOPTÉE

Divulgation d'intérêt.

Aucun conflit d'intérêts signalé.

2020-97 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Doiron que le procès-verbal de la réunion publique du 6 juillet 2020 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Le maire Léger procède à la présentation du rapport du maire du mois de juillet 2020.

Pétitions, présentation et délégation.

Ronald Cormier, chef pompier, procède à la présentation du rapport du Service d'incendie du mois de juillet 2020.

2020-98 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Carole Leblanc que le rapport du Service d'incendie du mois de juillet 2020 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Comité de la gouvernance et d'infrastructures.

Projet d'arrêté concernant l'amélioration locale

2020-99 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Yvonne Leblanc qu'on fasse la troisième lecture par titre et l'adoption de l'arrêté municipal Nº A-017A, **ARRÊTÉ CONCERNANT L'EXÉCUTION DE CERTAINS TRAVAUX À TITRE D'AMÉLIORATION LOCALE.**

ADOPTÉE

Eliza Leblanc fait la troisième lecture par titre de l'arrêté municipal Nº A-017A, un **ARRÊTÉ CONCERNANT L'EXÉCUTION DE CERTAINS TRAVAUX À TITRE D'AMÉLIORATION LOCALE.**

2020-100 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Cormier que l'on accepte la troisième lecture par titre et l'adoption de l'arrêté municipal Nº A-017A.

ADOPTÉE

Projet d'arrêté concernant l'amélioration locale

2020-101 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Doiron qu'on fasse la troisième lecture par titre et l'adoption de l'arrêté municipal Nº A-018A, **ARRÊTÉ CONCERNANT L'EXÉCUTION DE CERTAINS TRAVAUX À TITRE D'AMÉLIORATION LOCALE.**

ADOPTÉE

Eliza Leblanc fait la troisième lecture par titre de l'arrêté municipal Nº A-018A, un **ARRÊTÉ CONCERNANT L'EXÉCUTION DE CERTAINS TRAVAUX À TITRE D'AMÉLIORATION LOCALE.**

2020-102 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Carole Leblanc que l'on accepte la troisième lecture par titre et l'adoption de l'arrêté municipal Nº A-018A.

ADOPTÉE

2020-103 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Doiron que la municipalité n'a reçu aucun paiement au courant des 7 derniers mois du propriétaire ayant le NID 70366539;

Considérant que la municipalité ne peut pas prendre de risques en faisant une entente de paiement avec le propriétaire en question;

Par conséquent, je propose que la municipalité fasse une demande auprès du ministre des Finances dans le but de recouvrer le montant impayé de 14 871.18$

4 oui
1 non (Hector Cormier)

ADOPTÉE

2020-104 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Carole Leblanc que la municipalité a une entente avec la Ville de Dieppe dans le but qu'elle offre le service de mise en application des arrêtés municipaux de Cap-Pelé.

Par conséquent, qu'en vertu de la *Loi sur l'urbanisme, Loi sur la gouvernance locale,* et de la *Loi sur la police,* je propose que le conseil municipal de Cap-Pelé nomme Annick Thériault et Gabriel Goguen à titre d'agents chargés de l'exécution des arrêtés municipaux et qu'ils soient autorisés, désignés et nommés afin d'agir pour et au nom de la municipalité dans le but d'assurer l'exécution des arrêtés municipaux et que ladite nomination continue tant que ladite personne demeure au service de la municipalité ou que cette nomination soit limitée ou résiliée par le conseil.

ADOPTÉE

Comité du tourisme, promotion et développement économique.

Comité d'urbanisme et sécurité publique.

Comité des finances et d'environnement.

Carole Leblanc, conseillère du Village de Cap-Pelé, procède à la présentation du rapport financier de la municipalité du mois de juin 2020.

2020-105 Proposé par Carole Leblanc, appuyé de Eliza Leblanc que le rapport financier au 30 juin 2020 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Comité de récréation et loisirs.

2020-106 Proposé par Hector Cormier, appuyé de Yvonne Leblanc que la réunion soit levée.

ADOPTÉE

Serge Léger Maire	Stéphane Dallaire Greffier